

Riddes, le 26 juillet 2019

A la rédaction du bulletin
officiel
Rue de l'Industrie 13
1950 Sion

BO N° 30 du 26 juillet 2019

COMMUNE DE RIDDES

Délivrance d'une autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Riddes porte à la connaissance du public que Monsieur Thomas De Wit, domicilié à la Rue des Cerfs 67, 1918 La Tzoumaz, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	Rue de la Télécabine 1, 1918 La Tzoumaz Parcelle N° 4731
Enseigne	« Le Blanc » Restaurant et bar
Prestations	Offre de mets et/ou boissons avec ou sans alcool à consommer sur place ou à l'emporter, de service et de prestations d'hébergement
Heures d'ouverture	Tous les jours : 08h00 à 02h00 Terrasse extérieure : 08h00 à 22h00
Début de l'activité	dès autorisation

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser par écrit à l'Administration communale, dans les trente jours dès la présente publication.

Riddes, le 26 juillet 2019

L'Administration communale